



GREZ-DOICEAU

ENQUETE PUBLIQUE

PERMIS d'ENVIRONNEMENT de CLASSE 1

réf. SPW 10022372 - réf G-D: PE-ext W/2026/003
réf. Ville de Wavre 26/12 pe1

Concerne la demande de permis d'environnement de classe 1, pour un projet de catégorie B, introduite le 19 août 2026 par l'intercommunale inBW SC - Rue de la Religion 10 à 1400 Nivelles, ayant pour objet le maintien en activité d'un centre de compostage de déchets, sur un bien sis à Wavre, Chaussée du Longchamp, 2, présentement cadastré Wavre, 2^{ème} division, section F, n°91B.

Le Collège communal porte à la connaissance de la population, la décision du fonctionnaire technique du Service public de Wallonie, en date du 07 septembre 2026, en vertu de laquelle la demande susmentionnée, accompagnée d'une étude d'incidences sur l'environnement :

- est complète et recevable ;
- est soumise à enquête publique sur les entités de Wavre (commune de dépôt), Chaumont-Gistoux et Grez-Doiceau.

Conformément aux dispositions du Décret du 11 mars 1999, relatif au permis d'environnement (art. 24 et 90) et du Titre III du Livre Ier du Code de l'environnement (art. D.29), une enquête publique d'une durée de 30 jours est ouverte.

Date d'AFFICHAGE de l'avis d'enquête	Date d'OUVERTURE de l'enquête	SEANCE DE CLÔTURE de l'enquête (lieu, date et heure)	Les observations écrites peuvent être adressées par voie postale ou électronique
28/09/2026	02/10/2026	Service Environnement (guichet n°6) Rue du Pont au Lin 2 Le 03/11/2026 de 11h00 à 11h45	Au Collège communal 1390 Grez-Doiceau ou environnement@grez-doiceau.be mentionnant en référence : PE-ext W/2026/003- inBW-Enquête publique

Le dossier, accompagné d'une étude d'incidences sur l'environnement, peut être consulté **SUR RENDEZ-VOUS** à l'administration communale du 02/10 au 03/11/2026 inclus, de 9h à 12h, chaque jour ouvrable (y compris les samedis), excepté les mardis et jeudis.

Le cas échéant, cette demande de RENDEZ-VOUS est à formuler au minimum 24h à l'avance par mail à l'adresse environnement@grez-doiceau.be ou par téléphone via le 010/ 84 83 37.

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête. A peine de nullité, les réclamations et observations écrites devront comporter, de manière lisible, les coordonnées du signataire. Les réclamations et observations verbales sont recueillies sur rendez-vous par le conseiller en environnement.

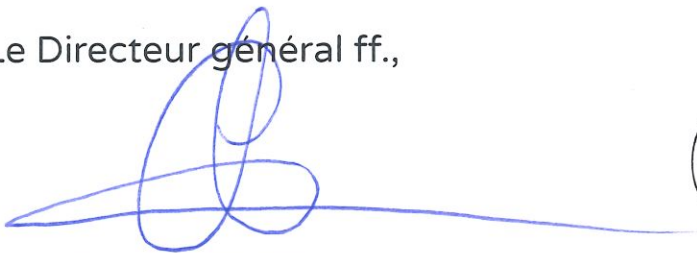
Tout intéressé peut obtenir des explications techniques sur le projet auprès :

du demandeur	du service environnement- Grez-Doiceau	du fonctionnaire technique
inBW SC – Dép. des Déchets - Service collectes & recyclage Rue de la Religion 10 1400 Nivelles ☎ 067 89 45 87	Mme Bouxain Rue du Pont au Lin 2 Guichet 6 ☎ 010 848 337 ou 355 environnement@grez-doiceau.be	SPW ARnE- DPA Rue de l'Écluse, 22 6000 Charleroi ☎ 071 654 780

Le Collège communal de Wavre est l'autorité compétente pour statuer sur la demande de permis d'environnement en cours.

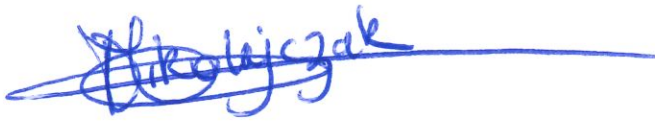
Fait à Grez-Doiceau, le 25 septembre 2026

Le Directeur général ff.,


C. LAMBERT.



po. Le Bourgmestre,


P. VANDELEENE
HC. TIKOLAJZAK